



MALLEMORT

Etude complémentaire relative aux mobilités en lien avec la création d'un EcoQuartier

Document du 12 mai 2026



16 Route de la Gavotte - 13015 Marseille
Tél : 04 91 03 68 59 – Fax : 04 91 60 39 01
Email : contact@transmobilities.com

SAS Le Roure

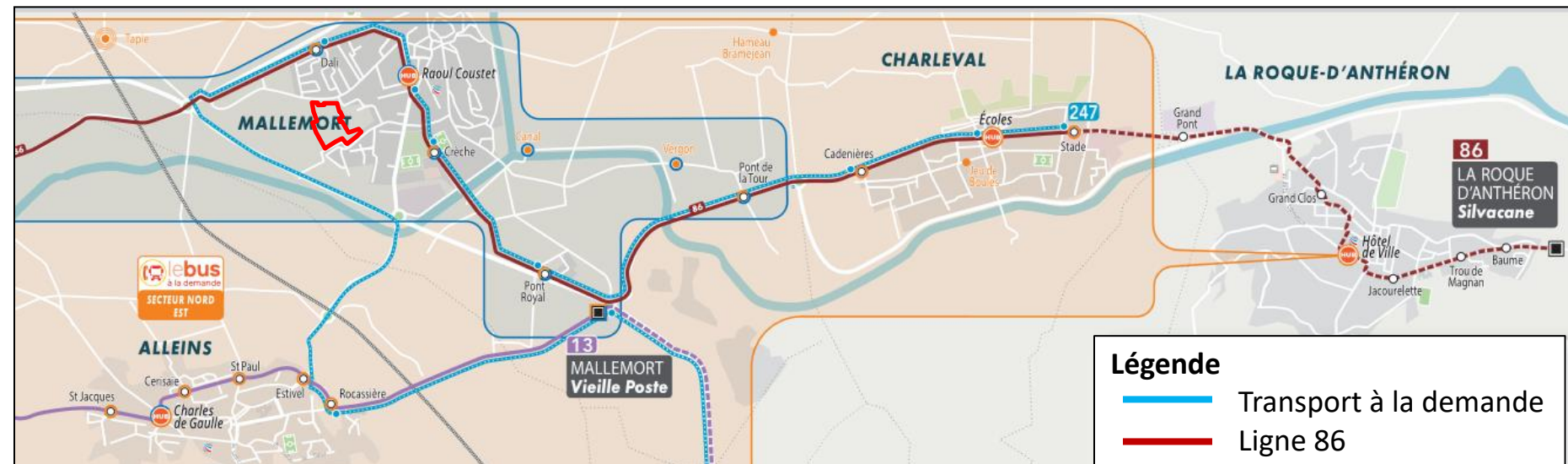
Transports collectifs à Mallemort

Il existe trois lignes de bus qui circulent dans le centre de Mallemort.

- **Ligne 287 Aix en Provence - Charleval** avec un trajet le matin et un trajet le soir. Pour tout autre horaire, le transport à la demande permet de rejoindre les lignes régulières 240 ou 250.
- **Ligne 247 : Charleval - Lambesc sur réservation.** Cette ligne de transport sur réservation à horaire fixe permet de rejoindre Lambesc et de prendre une correspondance vers Aix par la ligne régulière 240.
- **Ligne 86 : Mallemort - Salon.** Cette ligne dessert les villes de La Roque-d'Anthéron, Charleval, Mallemort, Salon de Provence.

Ces lignes desservent trois points d'arrêt en centre-ville de Mallemort : Dali, Raoul Coustet et Crèche. Ces points d'arrêt se situent à 600 à 1 000 mètres de distance à pied du futur éco-quartier.

Les futurs résidents de l'éco-quartier bénéficieront d'une desserte en transport collectif reliant les principaux bassins de population et d'emploi du territoire : Aix-en-Provence, Salon-de-Provence, La-Roque-d'Anthéron et Charleval.



La création d'un EcoQuartier est envisagée sur la commune de Mallemort. Les aménagements cyclables existants sur la commune de Mallemort sont cartographiés ci-contre. Il s'agit de :

- Une voie verte longeant le canal EDF à l'Est du centre-ville,
- Une voie verte empruntant le chemin de Lambesc entre le centre-ville de Mallemort et le hameau de Pont Royal,
- Bandes cyclables sur la RD23a – Avenue Charles de Gaulle en centre-ville de Mallemort.

De plus, le chemin de Salon et la rue du Roure sont d'ores et déjà règlementés à 30 km/h, ce qui assure la cohabitation de la circulation motorisée avec les vélos. Ils sont par ailleurs équipés de trottoirs ce qui permet les liaisons piétonnes entre le futur éco-quartier et le centre-ville de Mallemort.

De même, le chemin de Fontenelle est traité en zone 30 avec un trottoir, ce qui assure la cohabitation de la circulation motorisée avec les vélos et permet les liaisons piétonnes entre le futur éco-quartier et le centre-ville de Mallemort.

Pour les accès Nord et Sud, la voie publique au droit du projet sera à adapter par la ville de Mallemort aux circulations vélos et piétonnes par un traitement homogène de zone 30 avec trottoir de façon à assurer une continuité totale entre le projet et le centre-ville de Mallemort.

